

UTILISATEURS DE PORT-BLANC

- Professionnels (pêcheurs, passeurs, entreprises)
- Plaisanciers,
- Riverains,
- Passagers,
- Touristes,

et tous ceux qui aiment ce site merveilleux, une association (loi 1901) est née :

" LES AMIS DU PORT-BLANC "

Elle a pour but d'entreprendre toutes actions de nature à promouvoir la mise en valeur du site de Port-Blanc et notamment l'aménagement des espaces, et la sauvegarde de l'environnement.

PAR SUITE :

- a) - du nombre important d'administrations ou organismes qui interviennent sur ce site :
- . la commune
 - . le département
 - . les affaires maritimes
 - . le syndicat mixte des ports
 - . les entreprises assurant les passages
- b) - de l'augmentation continuelle du trafic, aussi bien des passagers que des marchandises,
- c) - de l'envahissement anarchique du site par les véhicules de tout genre,

il est indispensable que vous veniez nombreux nous rejoindre pour apporter :

- . vos remarques,
- . vos idées,
- . vos suggestions,

afin qu'ensemble nous puissions travailler à la réalisation d'un site accueillant pour tous.

Pour tous renseignements ou adhésion * vous pouvez vous adresser à l'un des membres fondateurs dont les noms suivent :

- Monsieur GILIBERT - 10 Lot. Mané Moustran - tél : 97 57 08 02
- Monsieur FRENET - domaine Mané Moustran - tél : 97 57 07 14
- Monsieur ROUCOUS - Mané Moustran - tél : 97 57 07 15
- Monsieur LE GOUGUEC - Les Quatre Vents - tél : 97 57 06 57

Une assemblée générale sera organisée prochainement.

* cotisation pour l'année fixée à 50 F par membre.